

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

## Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

### SOMMAIRE

ROME : Allocution du Souverain - Pontife au consistoire du 23 mai. — CHRONIQUE DIOCÉSAIN : procession du T. S. Sacrement ; bénédiction d'une cloche à Rawdon ; pèlerinage du Sacré-Cœur à Lanoraie ; procession de la paroisse Sainte-Joseph ; un nouveau chevalier. — *Diocèse de Québec*, le couronnement de Ste-Anne de Québec. — *Diocèse de Saint-Boniface*, profession re-



### SOMMAIRE

ligieuse d'une indienne Sioux. — UNE ADRESSE A L'ARCHEVÊQUE DE NEW YORK. — L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DES ÉTATS-UNIS. — LES OBÈQUES DES VICTIMES DE L'OPÉRA COMIQUE A PARIS. — SON ÉMINENCE LE CARDINAL RAMPOLLA. — LA FEMME CHRÉTIENNE. — LES DEUX JUBILÉS. — LE MOIS DE MARIE EN POLOGNE. — UNS TOULOUSAIN CHEZ LE ARABES (*suite et fin*). — PRIONS POUR NOS MORTS.

LE NUMÉRO

PRIX DE L'ABONNEMENT

LE NUMÉRO

2 Cents

Une piastre par an, payable d'avance.

2 Cents

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer : † EDOUARD-CHS, Archevêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à  
**M<sup>rs</sup> EUSÈBE SENÉCAL & FILS**, et pour la rédaction à **M. P. DUPUY**  
 Bureaux : No 20, rue Saint-Vincent, Montréal.

### PRIÈRES DES QUARANTE HEURES.

LUNDI, 20	JUIN	—Saint-Louis de Gonzague.
MERCREDI, 22	“	—Saint-Jacques le Mineur.
VENDREDI, 24	“	—Saint-Calixte.

### FÊTES DE LA SEMAINE.

DIMANCHE, 19	JUIN	—Troisième dim. après la Pentecôte. Sainte Julie de <i>Falc.</i> , V., d., orns blancs. <i>On annonce la solennité de Saint-Jean-Baptiste et la quête pour les écoles du Nord-Ouest.</i>
Lundi,	20	“ —Saint Sylvère, P. M., simp., orns rouges.
Mardi,	21	“ —Saint Louis de Gonzague, C., d., orns blancs.
Mercrèdi,	22	“ —Saint Paulin, E. C., simp., orns blancs.
Jèudi,	23	“ —Vigile de Saint-Jean-Baptiste, orns violets
Vendredi,	24	“ —NAT. DE S. J.-BAPT., d. 1 cl., orns blancs.
Samedi,	25	“ —Saint Guillaume, Abbé, d., orns blancs.

### OFFICES EXTRAORDINAIRES.

*Dimanche 19.*—Dans toutes les églises procession du T. S. Sacrement et consécration au Sacré-Cœur de Jésus.

**EGLISE MÉTROPOLITAINE.**—*Dimanche 19*, procession à 7 hrs p.m.

**EGLISE SAINT-JOSEPH** (rue Richmond). — Exercices du mois du Sacré-Cœur tous les soirs, à 7 $\frac{1}{2}$ .

**HOSPICE SAINT-JOSEPH.**—Le 24, fête de Saint-Jean-Baptiste, salut à 3 heures.

**CHAPELLE DE LA MISÉRICORDE.** — Le 15, fête de Ste J. de Falconnieri, salut à 5 heures.

Le 24, fête de Saint-Jean-Baptiste, salut à 5 heures.

### VISITES PASTORALES.

*Lundi 20*, Saint-Jean ; *mardi 21*, Saint-Luc ; *samedi 25*, Saint-Blaise et Saint-Valentin.

*Dimanche 19.* — Fête du titulaire de l'église paroissiale de Sainte-Julienne. Solennité de ceux de Saint-Antoine de Padoue à Montréal, à Longueuil, à La-Valtrie, de Saint-Basile, de Saint-Régis, de Saint-Louis de Gonzague.

Ces différentes paroisses ne célébreront la solennité du Sacré-Cœur que le 10 juillet, mais elles feront la procession et la consécration le 19 juin.

## ROME

Voici la traduction de l'Allocution consistoriale prononcée par le Souverain-Pontife dans le consistoire du 23 mai.

*Vénérables Frères,*

Avant de pourvoir aujourd'hui par de nouveaux choix aux vides de l'épiscopat et de votre éminent Collège, Nous allons vous entretenir principalement d'une affaire dont, quelque informés que vous deviez en être déjà, vous apprendrez volontiers ce que Nous vous en dirons ici même, précisément parce qu'il s'agit d'une chose d'une haute importance. Nous voulons parler de ce qui a été fait, ces derniers temps, pour améliorer la situation du catholicisme en Prusse. Grâce à Dieu, après de longues négociations, cette grave affaire à laquelle Nous étions voué tout entier a été menée à terme, et, passant par-dessus toutes les autres considérations qui ont semblé secondaires, Nous sommes fait, comme de juste, une loi suprême du salut des âmes. Vous n'ignorez pas à quel point étaient les choses pendant plusieurs années, et souvent vous avez vivement déploré avec Nous que des diocèses fussent privés de leurs évêques et des paroisses de leurs curés, que la liberté du culte religieux fût amoindrie, que les séminaires fussent interdits et qu'il s'ensuivît une diminution du clergé, si grande que, bien souvent, bon nombre de catholiques manquaient de prêtres pour satisfaire aux devoirs du culte divin et pour recevoir les sacrements.—Nous ressentions une angoisse d'autant plus vive à la vue de ces maux si graves, que Nous ne pouvions à Nous seul ni les guérir ni les atténuer, surtout parce que Notre pouvoir était entravé par des obstacles multiples. Aussi avons-Nous entrepris de chercher les remèdes là où il le fallait ; et Nous l'avons fait avec d'autant plus de confiance, que Nous savions que Nous étions aidé en cela non seulement par les évêques, mais aussi par les députés catholiques, ces hommes si constants dans la défense de la meilleure des causes, dont la persévérance et l'union ont si largement profité à l'Eglise qui en attend, à l'avenir, de semblables services. Nous étions d'autant plus encouragé dans Nos désirs et Nos espérances, que Nous connaissons parfaitement l'esprit d'équité et les dispositions pacifiques de l'auguste empereur d'Allemagne et de son gouvernement. On a d'abord cherché mûrement les moyens de remédier aux maux les plus graves ; puis peu à peu on s'est entendu sur divers points et enfin, par la nouvelle législation votée tout récemment, comme vous le savez, les lois primitives ont été en partie complètement abrogées, en partie grandement mitigées. Certainement on a mis fin par là à cette lutte si âpre qui a affligé l'Eglise et n'a pas profité à l'Etat.

Nous Nous réjouissons d'avoir enfin obtenu ces résultats à force de soins et à l'aide de vos conseils. Aussi devons-Nous une reconnaissance singulière à Dieu, consolateur et appui de son

Eglise.—Que, s'il reste encore à satisfaire sur quelques points aux vœux légitimes des catholiques, il faut aussi se souvenir que les résultats acquis sont plus nombreux et d'une plus grande importance. Le principal est qu'on a cessé de considérer en Prusse comme étranger le pouvoir du Pontife Romain dans l'administration de l'Eglise, et qu'il a été pourvu pour l'avenir à son plein et libre exercice. Et vous comprenez, Vénérables Frères, que ce n'est pas un moindre avantage que les évêques aient recouvré la liberté pour la gestion des affaires de leurs diocèses, qu'on ait rétabli les séminaires ecclésiastiques, que plusieurs Ordres religieux aient été rappelés de l'exil. Pour le reste, Nous poursuivrons l'accomplissement de Notre tâche et connaissant la volonté de l'auguste Souverain Nous avons des raisons d'engager les catholiques à prendre courage et confiance, car Nous espérons que la situation s'améliorera encore.

Le spectacle des autres Etats de l'Allemagne n'est pas moins consolant. En effet, il y a pour Nous des motifs d'espérer que, en dehors aussi du territoire de la Prusse, on traite les catholiques avec plus d'équité. Cette espérance se fortifie par la volonté qu'a récemment manifestée le grand-duc de Hesse-Darmstadt qui, ces derniers jours, a délégué un envoyé pour traiter avec Nous des conditions du libre exercice de la religion catholique dans sa principauté. Il est à peine besoin de dire combien cette démarche répond à Nos désirs et à Nos aspirations personnelles, car Nous ne désirons rien tant que d'obtenir de la divine Providence assez de vie et de forces dans le gouvernement de l'Eglise pour que Nous puissions voir le catholicisme jouir d'une parfaite tranquillité dans l'Allemagne entière et, protégé par les lois dans l'exercice de ses droits, progresser sans entraves dans son action salutaire.

Mais Notre pensée ne s'arrête pas aux limites de l'Allemagne. Partout où l'on reconnaît l'autorité du Pontife Romain s'étendent Notre sollicitude, Notre activité et Notre vigilance, et, sans distinction de pays ni de race, Notre charité embrasse d'un amour égal, comme elle le doit, tous ceux qu'unit la foi catholique. Sous l'impulsion de cette charité, Nous Nous efforçons d'améliorer la situation des catholiques dans d'autres pays encore que ceux que Nous avons nommés. Il faut prier Dieu avec ferveur pour que, dans les affaires en cours, que Nous avons énumérées, Il daigne Nous accorder un heureux succès.

Ce désir ardent de pacification dont Nous sommes animé à l'égard de tous les peuples, puisse-t-il, dans la mesure où Nous devons le désirer, profiter à l'Italie, à ce pays que Dieu a uni si étroitement au Pontificat romain, et que la voix même de la nature Nous rend si cher. Pour Nous, comme Nous l'avons déclaré plus d'une fois, Nous avons depuis longtemps le désir ardent que, dans l'Italie tout entière, les esprits soient entièrement pacifiés, et que disparaisse enfin le funeste antagonisme avec le Pontificat romain, mais sans que ce soit au détriment de la jus-

tice et de la dignité du Saint-Siège, violées moins par l'hostilité de la nation que principalement par la conjuration des sectes. Une issue vers la paix, il faudrait donc la rechercher dans un état de choses où le Souverain-Pontife ne relève d'aucun pouvoir et jouisse d'une liberté entière et vraiment digne de ce nom, ainsi que tous les droits l'exigent. Cette situation, à en juger sainement, non-seulement ne causerait aucun dommage aux intérêts de l'Italie, mais elle serait d'un puissant secours pour sa sauvegarde et sa prospérité.

En attendant, Nous avons résolu d'élever aux honneurs de votre Collège deux hommes dont vous connaissez les éclatantes vertus, à savoir : Louis Pallotti, auditeur de Notre Chambre apostolique, qui, dans l'accomplissement de diverses charges, a toujours uni l'activité et l'expérience des affaires avec l'amour du Siège apostolique ; et Augustin Bausa, de l'Ordre des Dominicains, maître de Notre Sacré Palais Apostolique, unissant au mérite de la piété et de la doctrine celui de la modestie.

*Quid vobis videtur ?*

C'est pourquoi, par l'autorité de Dieu tout-puissant, des Saints Apôtres Pierre et Paul et par la Nôtre, Nous créons et publions Cardinaux Diacres de la Sainte Eglise Romaine avec les dispen-

LOUIS PALLOTTI  
et AUGUSTIN BAUSA,

sations, les dérogations et les clauses nécessaires et opportunes.

*In nomine Patris, ✠ et Filii, ✠ et Spiritus ✠ Sancti. Amen.*

---

## CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ

---

La procession du Très Saint-Sacrement a eu lieu dimanche dernier avec la pompe ordinaire.

Sur tout le parcours de la procession, les rues, décorées d'arcs de verdure, de fleurs, d'arbres étaient remplies d'une foule pieusement recueillie montrant par son attitude, sa reconnaissance envers l'hôte divin qui venait la visiter.

La procession a défilé dans l'ordre accoutumé.

Sous le dais portait le Saint-Sacrement le R. P. Jean-Marie, abbé mitré de Bellefontaine (Anjou). Il était assisté par le grand-vicaire Maréchal et le curé de Notre-Dame.

Le 65e bataillon formait la garde d'honneur.

---

Monsieur le Vicaire-Général du diocèse, L. D. A. Maréchal, a béni le 15 juin une cloche à Saint-Patrice de Rawdon. Le sermon en anglais a été donné par l'abbé J. Donnelly, vicaire de Saint-Antoine à Montréal. Cette imposante cérémonie avait attiré à l'église toute la population environnante,

Salle d'Asile Saint-Vincent de Paul (rue Visitation).

Les Révérendes Sœurs de l'Asile ont fait chanter lundi à l'autel du Sacré-Cœur de l'église Saint-Pierre une grand'messe d'action de grâces pour les dames patronnesses et autres personnes qui ont si généreusement encouragé leur pèlerinage à Lanoraie et à Sorel. Ce pèlerinage a donné satisfaction sous tous les rapports, vu le soin qu'on avait mis à suivre fidèlement le programme tracé par les RR. PP. Oblats. Des remerciements bien mérités sont dus au capitaine Collette, de la Compagnie du Richelieu, pour ses attentions délicates envers tous les passagers. Le bateau entrait au port à 7 h. 30 p. m.

Nous rappelons à nos lecteurs le *grand pèlerinage au Sacré-Cœur* à Lanoraie et à Boucherville, qui aura lieu le 27 juin pour dames et demoiselles, sous la direction de MM. Sorin, Hamon et Moreau, P. S. S.

Ce pèlerinage est en faveur d'une bonne œuvre.

On partira du quai Bonsecours par le "Trois-Rivières" à 6½ a.m.

A Lanoraie sera célébré le saint sacrifice et à 2 h. p. m., il y aura sermon et bénédiction du Très Saint Sacrement. Le pèlerinage quittera ensuite Lanoraie pour se rendre à Boucherville, où il y aura une nouvelle bénédiction du Très Saint Sacrement.

L'arrivée à Montréal aura lieu à 7 h. 30 p. m.

*Nota important.*—On pourra trouver à bord *lunchs* et *rafraichissements*. Les billets de passage sont déposés aux parloirs du Séminaire et du presbytère Saint-Jacques. Il y en aura aussi au bateau le matin du pèlerinage.

Sous le titre "Un nouveau chevalier" nous trouvons dans la *Petite Revue du Tiers-Ordre* les lignes suivantes auxquelles nous nous associons de tout cœur :

"Lundi, le 4 avril 1887, à la réception mensuelle de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, M. Richard J. Devins, l'un des citoyens les plus connus et les plus estimés de cette cité, a été créé chevalier de l'Ordre du Saint-Sépulcre par M. le major Latour, commandeur de l'Ordre, en présence de l'élite de notre société, et d'un grand nombre de membres du clergé, présidé par Mgr l'archevêque.

"Il es des titres d'honneur qui seront toujours respectés, et dont la valeur ne diminuera jamais, ce sont ceux qui tirent leur origine du mérite personnel. L'Ordre religieux et militaire du Saint-Sépulcre est un des plus célèbres des ordres de chevalerie, il fut établi pour défendre le tombeau du Christ contre les envahissements des mahométans. Il est réuni à celui des *Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem*, des *Chevaliers de Rhodes*, des *Chevaliers de Malte* ; il remonte ainsi aux croisades.

"Notre nouveau chevalier méritait à tous égards l'honneur qui vient de lui être conféré. Charitable, zélé pour toutes les

bonnes œuvres, il n'a jamais hésité à prodiguer ses biens pour le soulagement des pauvres, le soutien des institutions de charité et l'ornement des églises. Au risque de blesser son humilité, nous indiquerons quelques-uns de ses dons : il est le donateur de deux beaux autels dans l'église de Sainte-Marie, ainsi que dans la chapelle du Sacré-Cœur de l'église Saint-Jacques. Il a orné Notre-Dame de Lourdes de deux de ses plus magnifiques lampes. Il est un des insignes bienfaiteurs des RR. PP. Trappistes d'Oka, ainsi que du refuge du père Mazurette qui fait à Montréal un si grand bien.

“ Nous présentons donc nos plus sincères félicitations à M. le chevalier Devins. ”

Dimanche, 19 courant aura lieu la procession du Saint-Sacrement de la paroisse Saint-Joseph (rue Richmond). La procession se mettra en marche après la messe de neuf heures, et passera par les rues Richmond, Notre Dame, Aqueduc, St-Antoine, St-Martin, St-Jacques, des Seigneurs Notre Dame et Richmond. Les paroisses de Sainte-Anne et de Saint-Antoine se joindront à celle de Saint-Joseph. Le reposoir sera sur la place Richmond. Au retour de la procession une messe basse sera dite pour ceux qui n'auront pas entendu la messe avant la procession. Le soir, vèpres à 7½.

*Diocèse de Québec.*—On lit dans le *Journal de Québec* :

LE COURONNEMENT DE SAINTE ANNE DE BEAUPRÉ.

Le Souverain-Pontife Léon XIII, glorieusement régnant, aime la bonne sainte Anne et le Canada. Il vient de le signaler encore avec éclat. Il y a quelques mois, Sa Sainteté a daigné ériger en Basilique le Sanctuaire de Sainte-Anne de Beupré, et accorder à sept autels de cette église toutes les indulgences que l'on peut gagner en visitant à Rome les sept autels indulgenciés de Saint-Pierre.

A ces faveurs si précieuses, la pieuse munificence du Saint-Père en a ajouté une nouvelle qui comblera de joie tous les cœurs canadiens.

D'après une décision récente, la statue de Sainte-Anne de Beupré sera solennellement couronnée, au nom de Léon XIII, comme Sainte-Anne d'Auray l'a été au nom de Pie IX.

Le Pape veut glorifier la puissante Patronne du Canada français. Il veut attester par un témoignage public ce qu'Elle mérite de reconnaissance pour les bienfaits sans nombre reçus d'Elle dans son sanctuaire privilégié et ce qu'Elle mérite de confiance de la part des âmes qui l'invoquent.

La couronne de sainte Anne et celle de la sainte Vierge seront en or massif.

L'honneur si légitimement désiré par les Dames et les Demoiselles de contribuer directement au couronnement de sainte Anne et de sa Céleste Fille ne peut point être refusé au zèle de leur piété,

La couronne de sainte Anne sera l'offrande des mères de famille et celle de la sainte Vierge l'offrande des jeunes filles.

Des comités de Dames et de Demoiselles seront formés prochainement pour organiser la recette des offrandes particulières à recueillir dans les paroisses.

On recevra avec reconnaissance les bijoux que les Dames et Demoiselles voudraient offrir pour orner les deux couronnes.

Les personnes qui donneront au moins 25 cents pour les couronnes seront par là même affiliées à l'OEuvre des Messes qu'on célébrera à perpétuité (deux messes chaque mois) dans le sanctuaire de Beaupré et auront part aux prières publiques dites chaque jour dans la même église, en faveur des bienfaiteurs et de toute personne recommandée.

L'époque du couronnement sera annoncée ultérieurement.

*Diocèse de Saint-Boniface (M).*—Une jeune indienne de la tribu des Sioux ayant fait sa profession religieuse dans la cathédrale de Saint-Boniface, M. l'abbé G. Dugas a adressé à ce sujet la lettre suivante à Mgr des Trois-Rivières :

} Archevêché de St-Boniface,  
31 mai 1887.

Monseigneur,

Nous avons été témoins ce matin d'un spectacle qui aurait profondément touché votre Grandeur s'il lui eût été donné d'y assister. Une jeune indienne de la tribu des Sioux y faisait sa profession religieuse et devenait membre de la Communauté des Sœurs Grises.

Recueillie dans la prairie par les missionnaires, lorsqu'elle était toute jeune enfant, elle fut confiée aux soins des Révérendes Sœurs qui l'élevèrent dans leur orphelinat. Elle suivit les classes du pensionnat pendant plusieurs années, et comme elle était très intelligente elle reçut une éducation assez complète, écrivant et parlant parfaitement l'anglais et le français. L'habileté qu'elle sut acquérir dans les différents travaux à l'aiguille lui ont permis depuis lors de rendre de très utiles services à la maison.

Il y a deux ans elle sollicita son entrée au noviciat et comme les Révérendes Sœurs n'avaient jamais rien remarqué dans son caractère d'incompatible avec la vie religieuse elle obtint facilement son admission.

Sa vieille mère, qui demeure elle aussi au Couvent, n'avait jamais revê pareil honneur pour sa fille.

Hier matin, dernier jour du mois de Marie, Sœur Nébraska prononçait ses vœux solennels à la Cathédrale en présence d'une assistance nombreuse accourue pour être témoin de ce beau spectacle.

Au moment de la communion la nouvelle religieuse recevait la sainte communion avec sa vieille mère, qui ne se possédait pas de joie,

Après la Sainte Messe cette dernière disait : “Moi maintenant Grande Dame !”

“Le chef des sauvages Maskégous s'était rendu en grande tenue accompagné de son aide de camp pour jouir et être témoin d'un événement inouï pour eux.

“Ce qui arrive aujourd'hui ici, nous disait-il, est une gloire pour nous et une preuve que les pauvres sauvages ne sont pas méprisés et que devant la religion tous les hommes sont égaux. Aujourd'hui j'ai le cœur content et je comprends ce que peut faire la religion quand on la pratique bien.”

Pendant cette touchante cérémonie Mgr, j'ai pensé à Votre Grandeur, je me suis rappelé qu'un jour dans la prairie vous faillîtes devenir la victime de la cruauté des Sioux. Pas un d'eux alors n'avait accepté la bonne nouvelle, et aujourd'hui après 36 ans, les petits enfants de ceux qui ne vivaient que de pillages et de meurtres peuvent offrir à la religion des membres de leur tribu ! Quelle gloire pour le catholicisme ! !

J'ai voulu vous raconter cette bonne nouvelle parce que je sais combien Votre Grandeur s'est toujours intéressée au bien des pauvres sauvages.

Recevez, Monseigneur, l'expression de mon respect le plus profond avec lequel je demeure votre très humble serviteur.

G. DUGAS, Ptre.

---

### Une adresse à l'archevêque de New-York.

Dernièrement un curé de New-York s'est laissé entraîner aux excès de certaines doctrines socialistes. A force de braver l'autorité de son évêque et les ordres mêmes de Rome, le P. Mac Glynn a fini par se mettre en rébellion ouverte contre la loi ecclésiastique. Loin de s'en repentir, il continue aujourd'hui à se faire l'instrument des novateurs antisociaux et antireligieux.

Il a osé prendre la parole dans un club pour demander à “l'opinion” de se prononcer entre lui et le “vieux gentleman” qui est si mal renseigné à Rome. Et il a conclu en disant que la religion n'irait bien que quand on verrait un pape démocratique se promener en “tuyau de poêle” dans les rues de New-York.

Mgr l'archevêque, après avoir usé d'une extrême patience, a été obligé de résister au révolté. Tout le clergé de New-York appartenant aux diverses nations de l'Europe, a présenté au digne prélat une adresse où sont exprimés les sentiments de la plus entière et plus respectueuse obéissance.

Pendant dix mois, lisons-nous dans cette adresse, le clergé catholique de New-York, a été faussement représenté par certain parti comme adhérant aux doctrines de M. Henri Georges et sympathisant avec M. Glynn dans son attitude de défi vis-à-vis des lois civiles et ecclésiastiques. Nous avons supporté patiemment ces faux bruits dans l'espérance que M. Glynn et ses amis auraient

le temps de réfléchir et de rétracter leurs doctrines révolutionnaires. Mais quand des journaux représentent ces hommes dans leur insubordination à l'autorité légitime comme les champions et les représentants du clergé catholique de New-York, et quand notre silence pourrait passer pour un acquiescement, la patience cesse d'être une vertu, et nous sommes forcés par nos convictions par la fidélité et l'obéissance que nous devons à l'Eglise de protester contre ces accusations. Nous tous, soussignés, déclarons n'avoir aucune sympathie pour les doctrines révolutionnaires et communistes, et nous ne pouvons approuver l'attitude de ceux qui s'efforcent de détruire le respect et l'obéissance dus aux lois et à l'autorité légitime civile ou religieuse.

Les feuilles protestantes et libérales, pour diminuer l'importance de ce document, ont prétendu qu'il avait été imposé aux signataires. Ces derniers protestent énergiquement contre cette nouvelle calomnie.

Cette assertion, disent-ils, est absolument fausse. Nous, les prêtres allemands qui avons signé cette adresse, avons été informés que nous avions parfaite liberté de refuser notre signature. Nous avons donné nos noms de notre plein consentement et sans une pression quelconque. Si l'on nous avait demandé de signer une adresse approuvant les doctrines d'Henri Georges sur la confiscation des terres et la théorie du vol, nous aurions hautement et énergiquement refusé.

Ailleurs, les signataires affirment en ces termes leur profond et inaltérable attachement au Saint-Siège et aux décisions qui en émanent :

On nous a enseigné, dès l'enfance, que l'Eglise du Christ est une société parfaite dans son organisation, dont l'évêque de Rome est le suprême Docteur et Juge, dans tout ce qui regarde la foi et les mœurs. Les évêques sont juges et docteurs dans leurs diocèses. Tous les prêtres fidèles aussi bien que les laïques sont obligés d'obéir aux évêques et de les respecter, tout en ayant liberté d'en appeler à Rome de leur décision : quand Rome a parlé, clergé et fidèles doivent se soumettre. *Roma locuta, causa finita.*

Ce document aussi net et aussi catégorique dissipera, espérons-le, toutes les équivoques. Sans doute, la révolte du P. Glynn est un scandale regrettable, mais le malheureux prêtre, s'il a pour lui les applaudissements de la presse hostile à l'Eglise, est seul, bien seul dans son attitude d'insubordination aux autorités hiérarchiques.

---

### L'université catholique des États-Unis.

Les archevêques et évêques des États-Unis avaient adressé au Souverain-Pontife un mémoire au sujet de la fondation d'une Université catholique à Washington. Ils disaient dans ce mémoire :

“ Il a plu aux Pères au Concile de Baltimore que l'Université restât toujours en toutes choses sous la direction et le gouvernement des évêques et qu'elle ne fût point entièrement confiée aux soins d'un ordre religieux.

“ Intimement persuadés que l'érudition la plus recherchée ne

servirait en rien à l'Eglise sans l'esprit ecclésiastique, nous avons tous pensé que la discipline du Séminaire devait être laissée aux prêtres de Saint-Sulpice.

“Après mûre discussion, la Commission a été d'avis que cette première Université, destinée à l'utilité de toute la nation, doit être située dans la ville capitale, c'est-à-dire à Washington.”

Enfin les évêques proposaient pour la charge de Recteur Mgr Keane, évêque de Richmond.

Le Souverain-Pontife a répondu à ce mémoire par une lettre qu'il adresse à Son Eminence le cardinal Gibbons, archevêque de Baltimore. Le Pape s'exprime en ces termes au sujet de la fondation projetée :

“Nous avons accueilli et Nous approuvons de grand cœur la résolution que vous ont inspirée votre zèle pour le salut commun et votre souci pour le bien de l'illustre République des Etats-Unis de fonder une Université. Mais, pour que cette très noble fondation réussisse et que cet Institut se développe, il faut qu'il soit placé à perpétuité sous l'autorité et sous la garde de tous les évêques de ce pays, de telle façon qu'il soit entièrement administré par les évêques que leurs collègues auront délégués à cet effet, et qui auront la charge de rédiger le programme des études, de régler la discipline, de choisir les professeurs et les divers employés et de prendre toutes les autres mesures convenables au bon gouvernement de l'institution.

“Il est juste que ce qui sera décidé au sujet de cette organisation soit soumis à l'examen de ce siège apostolique et soit approuvé par son autorité. Quant au choix de la ville dans laquelle l'Université sera érigée, Nous désirons que l'affaire soit concertée entre tous les évêques des Etats-Unis et que la décision soit prise après avoir recueilli l'avis de chacun d'eux.

“Poursuivez donc votre entreprise, Notre cher Fils, d'accord avec les autres évêques de cette partie de l'Amérique, et que la difficulté ni le labeur n'effraient aucun d'entre vous, soutenus que vous devez être par l'assurance des fruits abondants que vous ne manquerez pas de recueillir lorsque vous aurez établi les moyens d'avoir de dignes ministres de la religion pour procurer le salut des fidèles et propager la piété catholique, et de préparer à l'Etat d'excellents citoyens.”

---

### Les obsèques des victimes de l'Opéra-Comique à Notre-Dame.

On lit dans la *Semaine religieuse* de Paris :

La semaine dernière a été marquée par un événement sinistre qui a causé l'émotion la plus profonde dans la population parisienne, et, on peut le dire, dans le monde entier. Le théâtre de l'Opéra-Comique a brûlé, et déjà on a retiré des décombres les cadavres de quatre-vingt-quatre victimes.

Un certain nombre des familles qui avaient perdu un ou plusieurs de leurs membres, leur avaient fait rendre séparément les honneurs funèbres. Le lundi 30 mai ont eu lieu à Notre-Dame les obsèques des employés du théâtre et des victimes non reconnues.

Dès dix heures du matin, il était difficile d'approcher de l'église métropolitaine. Vers onze heures, on a vu arriver les vingt-deux chars funèbres. A onze heures et demie tous les cercueils sont rangés, les dix contenant les cadavres reconnus à droite, les douze autres à gauche. Les premiers étaient couverts de fleurs, les autres présentaient une longue file noire. Ce contraste frappant a bientôt disparu, et les familles des victimes ont fait déposer des bouquets et des couronnes sur les bières des inconnus.

La nef de la basilique contient plus de huit mille personnes ; tous les artistes et tout le personnel des théâtres de Paris, les parents et amis des victimes. Citons MM. le colonel Lichtenstein, représentant M. Grévy ; Berthelot et Goblet, ex-ministres ; le capitaine Lescœur, représentant le ministre de la guerre ; M. Poubelle, préfet de la Seine ; le lieutenant Badère, représentant le gouverneur de Paris ; le maire et les adjoints du deuxième arrondissement ; plusieurs membres de l'Institut : MM. Edouard Hervé, Gounod, Ambroise Thomas, Massenet, Joncières ; le ministre de Belgique, le baron de Beyens, le prince de Sagan ; nombre de conseillers municipaux parmi lesquels MM. Gamard, Denys Cochin. Binder, Muzet, etc.

Le chapitre occupait les stalles du chœur ; M. l'abbé Caron, vicaire général, archidiacre de Notre-Dame, représentait Mgr l'Archevêque. M. l'abbé Geispitz, maître de chapelle, dirigeait les chœurs, composés de la maîtrise et des artistes de l'Opéra et de l'Opéra-Comique.

Le *De Profundis*, chanté par les voix sans accompagnement, et le *Kyrie eleison*, ont produit l'impression la plus vive sur l'assistance. Le *Pie Jesu*, de Stradella, chanté par M. Talazac, arrachait des larmes. Dans l'intervalle des chants, l'orchestre de l'Opéra-Comique a fait entendre des morceaux funèbres.

Après l'Evangile, M. l'archiprêtre Bergès est monté en chaire et a donné lecture de la lettre suivante que lui avait adressée Mgr l'Archevêque de Paris :

“ *Monsieur l'Archiprêtre,*

“ Je ne puis demeurer étranger à la funèbre cérémonie qui va réunir la foule sous les voûtes de Notre-Dame.

“ Depuis la funèbre accident qui m'a si vivement ému, j'ai souvent prié pour les victimes, et je sais gré à l'Administration de nous avoir demandé le service religieux.

“ En le faisant, elle a répondu au serment du peuple de Paris qui s'est toujours montré si fidèle au culte des morts.

“ Dans les événements douloureux, dans les catastrophes, toujours, en effet, nous sentons le besoin de nous élever vers Dieu.

“ La mort cruelle et imprévue est une leçon qu'on ne saurait trop méditer et qui vient douloureusement confirmer cette parole du Maître :

“ Veillez et priez, car vous ne savez ni le jour ni l'heure. ”

“ Dans la vie ordinaire, nous nous laissons, malheureusement, aller aux plaisirs mondains et même coupables, en oubliant trop que Dieu peut à chaque instant nous rappeler.

“ Dans ces heures imprévues, subitement en présence de l'éternité, l'âme s'élève vers son créateur et pousse ce cri de pardon et d'humiliation : “ Oh ! mon Dieu ! ” et Dieu y répond par des grâces sans nombre.

“ Esperons qu'à l'instant fatal, le souvenir du baptême et de la première communion a ramené dans le sein de Dieu ceux que la mort venait de surprendre.

“ Je prierai donc dans mon oratoire particulier pour les morts, et comme les souffrants sont dignes, eux aussi, de toute notre sollicitude, je mets à votre disposition 1.000 francs pour les secourir.

“ Enquêrez-vous donc de l'état des blessés à l'Hôtel-Dieu et venez-leur en aide sans retard.

“ Auprès de la foule qui s'empressera à Notre-Dame, soyez aussi l'interprète de son Archevêque.

“ En mon nom, je vous prie de bénir les familles en deuil en m'associant à leurs larmes et à leurs prières.

“ † FRANÇOIS, archevêque de Paris. ”

Cette lecture a été suivie de l'absoute, donnée par M. l'abbé Caron, archidiacre de Notre-Dame. A le voir parcourir l'espace où étaient rangés les corps et répandre sur chacun d'eux l'eau bénite et faire brûler l'encens qui montait vers le Ciel comme une suprême prière à Dieu, on éprouvait une impression profonde et bien des larmes ont été versées. Pendant cette cérémonie tous les chœurs ont chanté le *Libera*.

Il n'est pas un catholique qui n'ait songé avec un cruel serrement de cœur au sort de ces malheureuses victimes de l'Opéra-Comique, qui, venues à un divertissement, y ont trouvé la mort loin de toute assistance et des secours de la religion. Un certain nombre d'entre elle, cependant, grâce à l'empressement de deux prêtres accourus sur les lieux du sinistre, ont pu être administrées. La lettre suivante, adressée par M. le curé de Saint-Roch à M. Carvalho, directeur de l'Opéra-Comique, nous apprend ce fait consolant :

“ 28 mai 1887.

“ Monsieur le Directeur,

“ Mercredi prochain, 1er juin, un service solennel sera célébré à dix heures, en l'église Saint-Roch, pour les victimes de l'incendie du 25 mai dernier ; leurs familles et tous ceux qui leur portent intérêt sont invités à y assister, et j'ai cru devoir vous en donner avis.

“ Si j'avais eu connaissance du sinistre, je me serais immédiatement rendu sur les lieux ; mais ce n'est que jeudi matin que je l'ai appris. Renfermé chez moi, je n'avais rien entendu, rien vu. Deux de nos messieurs vicaires, rentrant au presbytère vers neuf heures et demie, virent une grande lueur et se portèrent en toute hâte du côté où elle se produisait. Ils ont été reçus du public et des malades avec beaucoup de sympathie, et ont pu donner à onze personnes les sacrements de l'Église, et les consolations de notre sainte religion.

“ Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes profondes et respectueuses sympathies en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

“ MILLAUD,

“ *Chanoine honoraire, curé de Saint-Roch.* ”

Cette lettre répond à la douloureuse préoccupation de nos lecteurs, et nous sommes heureux de pouvoir le publier. Ajoutons qu'un de MM. les vicaires de Saint-Eugène s'est rendu au poste de la rue Drouot pour offrir aux victimes qu'on y apportait le concours de son ministère.

A côté de l'émotion générale et de l'attitude respectueuse des assistants, il faut, hélas ! constater, une fois de plus, que, chez certains gens, la haine du sectaire n'est pas arrêtée par la plus simple pudeur, même en face des plus épouvantables sinistres.

Il s'est trouvé un journal pour blâmer ces obsèques, ce journal, c'est l'*Intransigeant*. M. Rochefort dit de l'air le plus naturel qu'il peut prendre :

“ Dans le nombre des victimes, n'est-il pas probable qu'il y avait des libres-penseurs, lesquels se sont toujours privés des services du clergé, et des israélites, qui n'ont rien de commun avec l'Église catholique ? ”

“ N'y a-t-il pas là une atteinte à la liberté de conscience, atteinte contre laquelle il convient de protester avec énergie ? ”

Si on avait purement et simplement enfoui les victimes catholiques, ce monsieur aurait trouvé cela tout naturel et n'aurait vu aucune atteinte portée à leur liberté de conscience.

C'est à la fois inepte et révoltant !

---

## **SON ÉMINENCE LE CARDINAL RAMPOLLA.**

Léon XIII vient de nommer au poste de secrétaire d'Etat le cardinal Rampolla, un homme d'une très grande valeur qui dans sa nonciature de Madrid a donné des preuves éclatantes d'habileté.

Le nouveau secrétaire d'Etat est un des plus jeunes membres du Sacré-Collège, puisqu'il n'a pas encore quarante-cinq ans. Il appartient à une noble famille sicilienne, les marquis de Tindora. Destiné de très bonne heure à la carrière ecclésiastique, le futur

cardinal fut envoyé à Rome pour faire son éducation au collège Capranica. Le cours de théologie achevé, il passa à l'Académie des nobles ecclésiastiques, où il se perfectionna dans l'étude de l'histoire, de la diplomatie et de l'économie politique.

En sortant de cet établissement—d'où le Saint-Siège a coutume de tirer ses nonces—il entra comme aspirant à la secrétairerie des affaires ecclésiastiques extraordinaires, sorte de section de la secrétairerie d'Etat où l'on étudie les affaires politico-religieuses les plus importantes.

Il fut ensuite envoyé comme conseiller à la nonciature de Madrid, qui avait alors pour titulaire le cardinal Simeoni, aujourd'hui préfet de la Propagande. Celui-ci ayant été rappelé à Rome pour y recevoir la pourpre, Mgr Rampolla resta longtemps comme chargé d'affaires.

Plus tard, à Rome, il occupa successivement le poste de secrétaire de la Propagande pour les affaires de rite oriental, et celui de substitut-secrétaire d'Etat pour les affaires ecclésiastiques extraordinaires, fonctions que remplissait naguère Mgr Galimberti.

C'est dans cette charge que Léon XIII commença à apprécier les rares qualités du jeune prélat, ses aptitudes spéciales à traiter les questions diplomatiques. Mgr Rampolla eut le mérite de mener à bonne fin les négociations pour le rétablissement des relations diplomatiques avec le Saint-Siège et la première période des négociations avec l'Allemagne.

En dernier lieu, il était nonce à Madrid où il fut le principal collaborateur du pape dans la question de l'arbitrage relatif aux Carolines. C'est lui qui, d'accord avec l'ambassadeur d'Allemagne à Madrid, M. le comte de Solms, prépara la voie à l'importante entrevue du Kronprince avec le pape.

Une des premières occupations du nouveau secrétaire d'Etat sera, probablement, d'entamer des négociations pour le rétablissement des rapports diplomatiques avec l'Angleterre. Comme entrée de jeu, le Saint-Père vient de désigner Mgr Ruffo Scilla pour aller représenter le pape aux fêtes du Jubilé de la reine Victoria. Sans crainte d'être démenti, je crois pouvoir dire que la présence à Rome de lord Norfolk n'est pas étrangère à cette tentative de rapprochement.

A propos de la nomination du successeur du cardinal Jacobini, j'ajouterais—s'il m'était permis de commettre une indiscretion—qu'en laissant pendant si longtemps ce poste sans titulaire, Léon XIII a, paraît-il, voulu se donner la petite satisfaction d'amour-propre de prouver... qu'il pouvait se passer, au besoin, d'un secrétaire d'Etat.

## LA FEMME CHRÉTIENNE.

L'*Impartial* de Soignies découpe dans un discours de M. Windthorst, chef de la fraction du centre au Parlement allemand, un passage que nous reproduisons volontiers :

“ L'influence des femmes sur la vie tout entière est excessive-

ment grande. Si nous étudions attentivement l'histoire, nous devons reconnaître que très souvent les femmes ont exercé une bien plus grande influence sur la marche du monde que nous, les fils orgueilleux d'Adam.

“ Mais l'influence de la femme est plus grande encore au sein de la famille. Là, les femmes sont les gardiennes des bonnes mœurs, de la vraie piété, du sentiment religieux.

“ Tous ceux qui ne sont pas entièrement corrompus, portent gravé dans leurs cœurs le souvenir de ce qu'ils doivent à leurs mères. L'amour de sa mère ne s'éteint jamais au cœur d'un bon fils : il survit à la mort ; un bon fils aime à visiter souvent la tombe de sa mère ; c'est la preuve de la puissance maternelle. Et une mère qui comprend et remplit dignement, par sa parole et son exemple, cette mission de gardienne du sentiment religieux et des bonnes mœurs, devant son mari et devant ses enfants, une telle mère fait un bien immense, incomparable.

“ Qu'y a-t-il de plus touchant qu'une femme qui prie ! Si des dames me demandaient dans quelle position elles doivent se faire photographier, je serais tenté de leur répondre : dans l'attitude où vous êtes quand vous faites réciter le catéchisme à vos enfants.

“ Quand la mère de famille trouve préférable d'aller s'amuser hors de chez elle, de fréquenter les concerts, les bals, le théâtre, etc., d'abandonner ses enfants aux domestiques, oh ! alors il ne faut pas s'étonner que plus tard les fils tournent mal et que les filles suivent des voies qui ne peuvent que nous déplaire et nous attrister.

“ La femme mariée s'appelle mère de famille ; sa place est donc dans la famille pour s'occuper de l'éducation de ses enfants et surtout de leur éducation religieuse.

“ De nos jours, plus que jamais, il est absolument nécessaire d'attacher une grande importance à cette éducation de la famille à l'éducation faite par la mère de famille. J'ai la ferme conviction que tous les efforts du libéralisme pour corrompre la jeunesse échoueront contre l'amour tendre et dévoué des mères allemandes.”

---

## DEUX JUBILÉS.

---

Un fait très important s'accomplit :

C'est la répudiation des principes de 1789 par l'Europe de 1887.

Ce fait s'accomplit en ce moment.

La Révolution n'en dit rien, mais elle en est malade.

Elle avait voulu, par une grande Exposition, célébrer la proclamation des droits de l'homme, et montrer, avec la tour Eiffel et autres excentricités du même goût, ce que l'homme peut faire par ses propres forces pour se passer de Dieu et se moquer de ses droits éternels.

Or, voilà que Angleterre, Autriche, Italie, Espagne, Russie refusent de s'associer à cette glorification impie de l'humanité émancipée de Dieu.

Toutes ces nations se rient de cette bravade fanfaronne de la France révolutionnaire.

On ne veut pas célébrer le jubilé de cette orgie d'erreur et d'impiété, ces noces d'or de la déesse Raison.

Le fait a sa signification très nette.

Depuis cent ans, les nations européennes, plus ou moins entraînées par l'ivresse révolutionnaire, avaient plus ou moins défié Dieu ou son Christ, et finalement délaissé le Lieutenant du Christ. Leur politique purement humaine et pratiquement athée prétendait ne plus faire cas de Dieu ni de l'Eglise.

Et voici qu'au moment de consacrer par une exhibition internationale d'orgueil de ces cent années d'efforts, on ne s'entend plus.

On se brouille, on babélise : tous ces maçons de langue différente, qui semblaient s'entendre dans la révolte contre l'Eglise et le Vicaire du Christ, se séparent, s'isolent, renient l'ouvrage entrepris, et ne veulent ni de sa continuation, ni de son couronnement.

Il effraie les uns, il dégoûte les autres, il insupporte tout le monde.

Assez ! assez ! siffle-t-on à la Révolution et aux quatre-vingt-neuvièmes français, de tous les points de l'Europe, de l'Amérique et même de la Chine.

Assez d'anarchie, assez de ridicule, assez d'imbécilité, assez de sang comme cela !

Et par une de ces dérisions familières à la Providence, on voit toutes les cours et toutes les nations de l'Europe et de l'univers envoyer au Pape, pour son jubilé, des dons, des hommages d'amour et d'admiration, qui seront la véritable exposition internationale de l'humanité prosternée aux pieds du Vicaire du Christ.

La Bête prédite par saint Jean est répudiée. Elle fait honte.

*Vicit Leo de tribu Juda.* Le Lion de la tribu de Juda a encore une fois vaincu toutes les fausses libertés du fond de son cachot.

C'est le cri de l'Europe et du monde : A bas 89 ! Vive le Pape !

(*La Croix.*)

---

## LE MOIS DE MARIE EN POLOGNE.

C'est la dévotion à Marie qui, depuis plus d'un siècle, sauvegarde les Polonais de l'esprit d'impiété qui envahit aujourd'hui le monde. Hélas ! le vent du siècle cherche bien, là aussi, à éteindre le flambeau de la foi, et, vivants, il en est qui le renient. Mais à l'heure de la mort, Celle dont nous demandons le secours

surtout pour ce passage suprême, ne manque jamais de revenir à ceux qui n'ont pu l'oublier au milieu de tant d'égarements. Aussi n'entend-on jamais parler en Pologne d'enterrements civils, de refus de secours religieux ; on y est trop malheureux du côté de la terre pour se refuser les consolations et les espérances du ciel. D'ailleurs le culte de Marie appartient en quelque sorte au caractère même, à la tradition nationale ; on ne se sentirait plus Polonais si l'on ne chérissait Celle qu'un vœu royal, à l'heure des suprêmes angoisses, a donné pour reine à la Pologne. Ce sentiment de piété filiale marque du sceau chrétien toutes les classes de la société.

On peut donc comprendre comment, chez ce peuple essentiellement religieux et dévoué à la Sainte-Vierge, la dévotion du mois de Marie a dû trouver un terrain tout préparé et un accueil favorable. Aussi, malgré tant de circonstances contraires, malgré les persécutions qui s'abattent périodiquement sur les lambeaux déchirés du royaume de Marie, on peut affirmer qu'il est bien peu de localités en Pologne qui ne donnent les prémices du printemps au culte de la bonne Vierge. Partout une foule empressée se porte vers ses sanctuaires vénérés, partout des mains pieuses tapissent de fleurs ses autels ; partout aussi l'air résonne de ces chants admirables dont on ne sait ce qu'il faut admirer davantage l'exquise poésie ou l'incomparable musique.

Dans les grandes villes, le Mois de Marie se célèbre plus ou moins de la même manière qu'en France ; il y a salut et instruction, suivis d'une courte prière. C'est dans les campagnes qu'il faut aller pour recueillir les traits saillants et des impressions particulières : et cela non seulement dans

Les humbles églises aux cintres surbaissés,  
Où depuis trois cents ans avaient déjà passé  
Et prié bien des âmes,

mais davantage encore dans ces localités isolées qui ne possèdent point de sanctuaire, et ne s'en associent pas moins à la dévotion du Mois de Marie. Ici, soit au milieu du village, soit au milieu d'un tertre qui fut peut-être autrefois un lieu de sacrifices ou de sépultures païennes, toute la population se rassemble autour d'une statue de la Sainte-Vierge, et l'un des anciens du village, ou plutôt celui qui lit le plus couramment, ouvre quelque livre de piété pour remplacer l'instruction du soir.

Il faut voir ces mâles visages, bronzés par le soleil, amaigris par le travail, ces figures de paysannes qui n'ont eu qu'un éclair de beauté, pour le perdre dans les fatigues sacrées de la maternité, les enfants qui avant de savoir parler, balbutient déjà la Salutation angélique, pour comprendre la beauté de ce spectacle, digne des yeux des anges. Après une journée fatigante de travaux

champêtres et domestiques, ces braves gens ne songent point à prendre du repos avant d'avoir porté leurs hommages à leur Mère, à leur Reine, à celle qu'ils nomment dans tous leurs chants et dans toutes leurs prières. Après la lecture, les litanies, après les litanies, les pieux cantiques qui s'élèvent sous la voûte étoilée et semblent devoir percer les cieux par l'intensité de la foi et l'ardeur d'un pieux élan.

Le plus grand des poètes slaves, Adam Mckiewicz, dans son poème des *Aïeux*, a placé une scène saisissante, dont la portée et le sens caché ont une profonde signification : son héros se trouve assailli en prison par les tentations de l'orgueil et du désespoir à la fois. Il tombe épuisé sur le carreau, sans avoir trouvé la solution du problème qui le tourmente, ni avoir articulé les blasphèmes que lui suggérait le démon du désespoir. Au-dessus de la prison, des chœurs alternants d'esprits accusateurs et d'anges du pardon appellent tour à tour les justices divines et ses miséricordes. Les premiers appellent les égarements et les révoltes de Conrad, les seconds n'ont qu'une seule excuse à présenter, mais elle suffit pour toucher le cœur du bon Sauveur, fils de Marie : " Souviens-toi, Seigneur, qu'il a beaucoup aimé ; souviens-toi qu'il vénérât le nom de ta très sainte Mère ? "

Ce cri de l'âme, que le poète place dans la bouche des anges du pardon, s'étend dans un sens plus large à toute la Pologne, personnifiée dans le héros du poème. Ce malheureux pays a certainement mérité bien des châtimens, il a connu les égarements du cœur plus encore que les révoltes de l'esprit ; mais, certes, les anges compatissans qui veillent là-haut sur ses destinées peuvent toujours présenter au Juge miséricordieux ces deux vertus qui couvrent bien des fautes ; la charité et la dévotion à la Sainte-Vierge.

---

## UN TOULOUSAIN CHEZ LES ARABES.

---

(Suite et fin.)

" Le frère du caïd, qui a rang de marabout, se leva, engagea le caïd à se joindre à lui ; son fils se plaça à sa gauche. Tous trois, rangés sur la même ligne, se prosternèrent à plusieurs reprises en disant : " Allah ! ekbar ; Dieu est grand ! "

" C'était un spectacle saisissant ; ils ressemblaient à s'y méprendre, à trois moines trappistes en prière.

" J'oubliais la faim que j'éprouvais, et, comme entraîné, je me levai, me plaçai debout derrière eux, étendis les bras et récitai à mi-voix le *Pater*, l'*Ave*, le *Credo*,

“ Le serviteur du caïd, accroupi près de la porte, me regardait avec un étonnement inexprimable.

“ Quand le marabout eut achevé sa prière, il se leva et, à haute voix, s'adressant à son fils et au caïd, leur dit :

“ El selem Halikoum ; le salut soit sur vous. ”

“ Comme malgré moi, je répétais aussi ces paroles : El selem Halikoum, en leur donnant un sens plus étendu, le seul, le vrai.

“ Nous nous rassimes... Alors seulement un serviteur dressa la table ; le fils du caïd apporta deux couverts, plaça des coussins à terre près de la table, et le caïd m'invita à prendre place. Il s'excusa de ne point manger avec moi, étant malade, et me dit que son frère le remplacerait... En effet, sur mon invitation, il s'assit en face de moi. Je bénis la table, comme vous le pensez bien.

“ Le repas était convenable et bon, quoique sans excès. Le neveu du caïd nous servait. La cordialité revêt quand même une solennité particulière dans ces repas arabes.

“ J'aimerais mieux dîner, quoique moins bien, dans un des presbytères de Toulouse.

“ Le repas terminé, on servit le café, et puis le frère du caïd ainsi que son fils se retirèrent. Je restai seul avec le caïd. “ Quand tu voudras te coucher, tu as là un lit. ”

“ Et toi, lui dis je où coucheras-tu ?—Par terre, auprès de ton “ lit. ” Je me récriai, mais inutilement. Quand je vis sa résolution inébranlable : “ Soit lui dis-je. ” Je m'agenouillai, je fis ma prière, pris de l'eau bénite, en aspergeai le lit et la chambre et me couchai tout habillé.

“ Le caïd, au bout d'un moment, s'enveloppa d'une couverture et se coucha au pied du lit.

“ Je ne pouvais m'empêcher de rêver à l'étrangeté de cette scène. Je pensais à tout ce que j'avais vu et je priais. Je dormis peu ; de très grand matin j'éveillai le caïd : j'allumai la bougie, il se leva ; je m'agenouillai près de lui et fis ma prière. Il appela un serviteur qui apporta de l'eau. Le caïd fit sa prière aussi. Nous bûmes ensemble du café, et je le quittai en lui exprimant toute ma gratitude ! ”

## DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de  
prier pour les morts, afin qu'ils soient  
délivrés de leurs péchés.

11 Mach. XII, 46

### PRIONS POUR NOS MORTS

A. Normand.—F. Marcil, ép. Roussel.—Denis Gautron. — A. Verrette,  
ép. Hétu. — J.-B. Deloges. — M. Clément, ve Lalonde. — A. Fontaine, ve  
Lavallée.—Patrick McMahon.—Elmire Houle.—O. Barette, ve Morand.—  
L. Gagnon, ép. St-Laurent.—Bridget Leary, ve Hery.

### DE PROFUNDIS.

## MAGASIN DU SACRÉ-CŒUR DESAULNIERS FRÈRE & CIE

(SUCCESEURS DE L. E. DESMARAIS)

IMPORTATEURS D'ORNEMENTS ET BRONZES D'ÉGLISES

VÊTEMENTS SACERDOTAUX ET VASES SACRÉS

ASSORTIMENT COMPLET D'IMAGERIE RELIGIEUSE

### CHAPELETS, MÉDAILLES ET CRUCIFIX

BANNIÈRES, MERINOS A SOUTANES, SAY NOIR,  
HUILE D'OLIVE, CIERGES, ETC., ETC.

Toutes les commandes par la malle ou autrement sont remplies avec ponctualité et promptitude.

Messieurs du clergé et les communautés religieuses sont priés de bien vouloir faire une visite à notre assortiment qui est absolument au complet.

1628 RUE NOTRE-DAME 1628

MONTREAL.

## PENTURES

A RESSORT DE GEER  
employées dans plus de trente églises  
et dans un plus grand nombre d'édifices  
publics, les seules durables.

AUSSI BOURRELETS EN CAOUTCHOUC POUR GARANTIR DU FROID PAR LES PORTES ET FENÊTRE

Chez **L. J. A. SURVEYER,**

1588, RUE NOTRE-DAME.

## BEAUCHAMP & BÉTOURNAY

SAISON D'ÉTÉ. Assortiment complet et varié d'étoffes à robes des plus jolies, et des meilleures fabriques. **CACHEMIRE** en très grande variété.

REDUCTION EXTRAORDINAIRE, dans les prix.

SPÉCIALITÉS D'ÉTOFFES, pour les communautés religieuses et les pensionnats.

677, RUE SAINTÉ-CATHERINE MONTREAL



# MEARS & STAINBANK

LONDRES-ANGLETERRE

REPRÉSENTÉS PAR

**H. & J. RUSSEL**

22 RUE ST-NICOLAS, Montreal

AGENTS AUSSI POUR

**THE JONES BELL FOUNDRY CO.**

TROY NEW-YORK

## WILLIAM BRITTON

PLOMBIER

### Poseur d'Appareils à Gaz

A EAU CHAUDE ET A VAPEUR

TOUTES ESPECES DE TRAVAUX EN METAL

COMMANDES EXECUTEES PROMPTEMENT

**15, RUE CLAUDE**

En face du Marché Bonsecours

MONTREAL

**JOS. CHS. VAILLANCOURT**

Menuisier & Charpentier

45 PLACE JACQUES-CARTIER

MONTREAL.

Ouvrages de toutes sortes, en bois et en peinture,

**A BAS PRIX**

ÉTABLI EN 1859

**HENRY R. GRAY**

Chimiste-Pharmacien

144, Rue Saint Laurent

MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparées avec soin. Première qualité de drogues et matières chimiques.

**AUX MESSIEURS DU CLERGE ET AUTRES.**

## ARTHUR SIMARD

— DOREUR ET MANUFACTURIER DE —

**MOULURES POUR CADRES.**

Marchand de Gravures sur acier, Chromos, etc. Un magnifique assortiment de miroirs dans tous les prix.

SPECIALITE

**ENGADREMENT DE CHEMINS DE CROIX**

— ET —

**DECORATIONS POUR EGLISES**

Atelier : ÉCOLE DE REFORME, RUE MIGNONNE

Magasin : No. 1662 RUE NOTRE-DAME, Montreal.

# ORGUES--HARMONIUMS DOMINION

— FABRIQUÉS SPÉCIALEMENT POUR L. E. N. PRATTE. —

PAR LA

## COMPAGNIE D'ORGUES ET DE PIANOS DOMINION, BOWMANVILLE, ONT.

A l'usage des Eglises et des chapelles de communautés, d'après des devis particuliers et autres que ceux du catalogue; garantis pour 5 ans et surpassant en RICHESSE, en PUISSANCE et en SUAUVITÉ DE SON les meilleurs instruments de fabrication étrangère. Les plus éminents Organistes du pays recommandent les Orgues-Harmoniums "DOMINION".

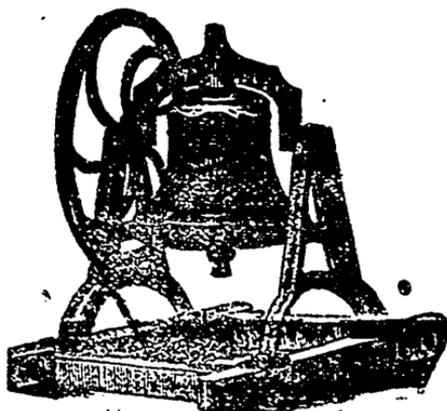
### Satisfaction garantie et conditions faciles

Toujours en magasin, L'ASSORTIMENT LE PLUS VARIÉ QU'IL Y AIT EN CANADA  
Commandes par la Poste et autres remplies avec diligence. Grande réduction de Prix.

## L. E. N. PRATTE

Agent général pour la province de Québec.

1676 RUE NOTRE-DAME, Montréal.



## FONDERIE CANADIENNE

### CLOCHES

POUR EGLISES, COLLEGES ET COUVENTS

Seules ou en Carillons  
AVEC MONTURES EN FER OU EN BOIS

A meilleur marché et de meilleure  
qualité que les cloches anglaises  
ou américaines.

Fournitures pour intérieur  
des églises.

Appareils de chauffage d'après les  
meilleures systèmes.

E. CHANTELOUP, 593, Rue Craig, Montréal, P. Q.

Les célèbres Vins du  
Canada, la Bière et Porter  
Labatt de London, le  
Beurre de choix, sont les  
spécialités de la Maison,



## J.-B. RICHER

No 556, Rue Lagauchetière

MONTREAL.



# LOTÉRIE NATIONALE

---

2689 LOTS

VALEUR

\$50,000,00

---

TIRAGE DU 20 JUILLET 1887

---

Pour renseignements s'adresser au secrétaire

**S. E. LEFEBVRE,**

No 19, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

---



**POUR LAMPES DE SANCTUAIRES.**

DECLAIRAGE POUR ETABLISSEMENTS PUBLICS, PENSIONNATS COLLEGES.  
Pureté garantie.

**DE TOUTES SORTES POUR L'INDUSTRIE.**

ESSENCES ET PARFUMS, PRODUITS CHIMIQUES.

L. E. MORIN, jr. 14 Rue St-Thérèse, Montréal.

---

**PEPIN & BOIRE**

**FACTEURS D'ORGUES D'EGLISE ET DE SALON**

**No. 605 Rue Sanguinet, Montréal.**

**30 ANS D'EXPERIENCE CHEZ MM. S. R. WERREN & FILS**

**TORONTO**

Satisfaction garantie et conditions faciles. Réparation et accordage exécutés promptement et à bas prix

---

Spécialité de Bois de Charpente et de Menuiserie  
pour les Eglises, Chapelles & Couvents, pour  
les sculptures, etc. Service prompt

**HURTEAU & FRERE,**

**92 Rue SANGUINET. MONTREAL**